Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION
1901, RUE GILFORD
(CD26 003)

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **mardi 24 novembre 2026, à 18 h**, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, au rez-de-chaussée dans la salle Plateau, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (2004-19), sur la demande ayant trait à l'immeuble situé au:

1901, rue Gilford

La demande d'autorisation concernant le bâtiment situé au 1901, rue Gilford vise la démolition partielle d'un bâtiment résidentiel de sept étages et 53 logements, notamment la démolition de quatre façades.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, par courriel à greffe_plateau-mont-royal@montreal.ca ou à l'adresse suivante :

Bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2T 3E6
À l'attention de Me Karen Loko

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre par le comité à ladite séance relativement à cette demande.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2026.

La secrétaire d'arrondissement,

Me Karen Loko

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

DEMANDE DE DÉMOLITION
1901, RUE GILFORD
(CD26 003)

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que **l'avis public concernant la demande de démolition ayant trait à l'immeuble situé au 1901, rue Gilford** a paru le **12 novembre 2026** sur le site Internet de l'arrondissement.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2026.

La secrétaire d'arrondissement

Me Karen Loko